

Offre d’achat

Le(s) soussigné(s),

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom |  | N° registre national |  |
| Prénom(s) |  | Tél |  |
| e-mail |  |
|  | | | |
| Nom |  | N° registre national |  |
| Prénom(s) |  | Tél |  |
| e-mail |  |
|  | | | |
| Rue |  | N° |  |
| Localité |  | Code postal |  |
| Notaire  désigné |  | | |

Déclare(nt), par la présente, prendre l'engagement unilatéral et irrévocable, solidaire et indivisible, de se porter acquéreur(s), dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance, du bien immeuble situé :

|  |
| --- |
|  |

libre et quitte à l’acte authentique de tous empêchements, charges et privilèges, au prix de :

|  |  |
| --- | --- |
| en lettres |  |
| en chiffres |  |

payable à la signature de l'acte authentique, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris, sous déduction des acomptes éventuellement versés entre-temps.

Le(s) soussigné(s) s’engagent solidairement et indivisiblement à payer, dans les huit jours de l’acceptation de son (leur) offre par le vendeur, un acompte de 5% du prix de vente sur le compte tiers de son / leur notaire.

Le(s) soussigné(s) s'engagent(nt) solidairement et indivisiblement à signer au sein de l’agence TREVI IMACT ou en l’étude du notaire désigné par le(s) propriétaire(s) vendeur(s) (biffer la mention inutile) un compromis de vente à la première demande et à passer l’acte authentique de vente au plus tard dans les quatre mois à dater de la signature du compromis de vente ou de la réalisation des éventuelles conditions suspensives dont la vente serait assortie.

Il(s) déclare(nt) savoir que la présente offre l(es) engage de manière définitive, sauf d’éventuelle(s) réserve(s) qui y sont explicitement exprimée(s).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Condition suspensive d’octroi d’un financement hypothécaire | | | |
| Cette offre d’achat est faite sous réserve d’acceptation d’un prêt hypothécaire, aux conditions normales du marché, | |  | OOUI |
|  | NNON |
| D’un montant de |  | | |

Le(s) soussigné(s) s'engagent(nt) à solliciter ce prêt sans délai et en faisant toutes diligences normales en vue de son obtention auprès d’au moins deux sociétés de son choix.

A défaut par le(s) soussigné(s) de prouver par écrit à l’agence, que le crédit n’a pas été accordé, dans les quatre semaines à dater de la signature du compromis, la condition sera considérée comme réalisée et dès lors, la vente sera parfaite.

En cas de refus, la condition suspensive sera réputée non réalisée et la présente vente censée n’avoir jamais été conclue. Si un acompte a été versé, il sera entièrement restitué à l’acquéreur.

Le vendeur ne garantit ni les [vices apparents, ni les vices non-apparents](https://www.notaire.be/lexique/V/vices-apparents-ou-caches) qu’il ignore. Il doit garantir les [vices non-apparents](https://www.notaire.be/lexique/V/vices-apparents-ou-caches) dont il a connaissance. L’acquéreur n’a aucun recours contre le vendeur, sauf s’il prouve que le vendeur avait connaissance du [vice non-apparent](https://www.notaire.be/lexique/V/vices-apparents-ou-caches) et qu’il ne l’a pas déclaré.

Le vendeur déclare ne pas avoir connaissance de [vices non-apparents](https://www.notaire.be/lexique/V/vices-apparents-ou-caches).

Renseignements / urbanisme

L’agence invite le(s) acquéreur(s) à :

* vérifier sur les plans se trouvant à l’administration communale concernée et auprès de toutes autorités publiques compétentes, si le bien pourra recevoir la destination qu’il envisage de lui donner.
* recueillir de son côté, tous renseignements sur la situation urbanistique du bien présentement vendu et sur son environnement.
* la nécessité qu'il vérifie personnellement, en surplus de la recherche urbanistique effectuée par le notaire conformément à la législation régionale applicable, la conformité du bien vendu avec les permis délivrés par les autorités compétentes ainsi que la légalité des travaux qui ont ou auraient été effectués depuis le jour de sa construction en s'adressant au service de l'urbanisme de la commune où se situe le bien.

Cette offre reste valable jusqu’au \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (date et heure).

Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Signature acquéreur(s)**  **Signature vendeur(s)** *« lu et approuvé » « pour accord »*

**Règlement général sur la protection des données**   
Les données personnelles confiées dans la présente offre le sont dans le respect du R.G.P.D et des obligations légales. Les données communiquées le sont en vue de présenter une proposition complète au vendeur afin qu’il puisse apprécier votre offre. En cas d’acceptation, elles peuvent être transmises aux tiers qui doivent intervenir directement ou indirectement dans le déroulement de la vente (certificateur PEB, Notaire(s),…). Dans l’éventualité où ladite offre ne serait pas retenue par le propriétaire, vous marquez accord pour que les informations transmises soient utilisées ultérieurement par l’agence pour vous informer de biens susceptibles de vous intéresser. Toutes les informations utiles sur la conservation, le droit d’accès, de rectification, d’effacement, de regard, de correction, de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent être consultées à l’adresse suivante : www.trevi-imact.be ou obtenues sur simple demande en format papier.